chisme, 2me prix d'arithmétique, 3me prix de géographie.

Mlle Philomène Prieur : 1er prix de catéchisme, de lecture, 2me prix de géographie, d'arithmétique.

Mlle Eugénie Perraud : 2me prix d'histoire sainte, 2me prix de lecture, 3me prix de géographie.

COURS ELEMENTAIRE.

PREMIÈRE CLASSE.

Mlle Evelyn Garrot : 1er prix de lecture, d'épellation, 1er prix d'arithmétique.

Mlle Olga De Blanc : 1er prix de lecture, d'épellation, 1er prix d'arithmétique.

Mlle Anita St Germain : 1er prix de lecture, d'épellation, 1er prix d'arithmétique, de calligraphie.

Mlle Signa Fornaris : 1er prix de lecture, d'épellation, 1er prix d'arithmétique.

Mlle Jeanne Soubit : 1er prix de lecture, d'épellation, 2me prix de catéchisme, d'arithmétique.

Mlle Judith Marandet : 1er prix de lecture, d'arithmétique, 2me prix d'épellation.

Mlle Viola Fancon : 1er prix de lecture, d'épellation, 1er prix d'arithmétique.

Mlle Seanne Casteix : 1er prix de d'épellation, 2me prix de lecture.

Mlle Maria Soubit : 1er prix de lecture, 2me prix d'épellation, 3me prix d'arithmétique.

DEUXIÈME CLASSE.

Mlle Berthe Nandon, prix de lecture, d'épellation;

Mlle Germaine Marchand, prix de lecture, d'épellation;

Mlle Isabelle Fettet, prix de lecture, d'épellation.

TROISIÈME CLASSE.

Prix de lecture - Mlles Jenny Hincks, Victoria Garsaud, Jeanne Voitier, Aminthe Voitier, Léonie Soubit, Divine Séguy.

PROGRAMME.

La Marseillaise ..... Toute l'Ecole
Fable ..... Mlle Berthe Nodon
La première feuille (chant) ..... Mlle Jennie Hincks

J'APPRENDS LA GRAMMAIRE

Corinne ..... Mlle Louise Sassinot
Martha ..... Evelyn Garrot
Lucie ..... Olga DeBlanc
Composition ..... Amélie Haydel

CONTENTEMENT PASSE RICHESSE.

Mme de Grandton ..... Anna Raynal
Thérèse ..... Blanche Casteix
Louise ..... Suzanne Garsaud
Gertrude ..... Jeanne Bernard
Catherine ..... Hélène Monlezun
Reine ..... Emma Haydel
Pierrette ..... Julie Chaignaud

"Five o'clock" ..... Adèle Raynal
Un Nid de Rossignols (Chant) .....
Signa Fornaris, Anita St-Germain
Pantomime ..... Fannie Petit
"American Flag" .. Blanche Casteix
Duo (Piano et Violon) .....
Jeanne Bernard, Fannie Petit

THE MISSING ESSAY.

Mary ..... Misses Ezilda Dubois
Grace ..... Fannie Petit
Maude ..... Hélène Schleumer
Mme LeBrun ..... Amélie Haydel
Teacher ..... Justine Faur
Bridget ..... Carmen Ayala
Nora ..... Adèle Raynal
Jennie ..... Jeanne Monlezun
Annie ..... Julie Chaignaud

"Chœur (La moisson) composition ..... Claire Aubry.

Présentation par M. F. Ambrogi, consul de France, des médailles des graduées.

La médaille d'or de François Tujaque.

La médaille d'or de l'amiral Servan.

Prix d'honneur de M. l'ambassadeur Jules Cambon, et de M. le consul F. Ambrogi, ainsi que quatre médailles d'argent.

Présentation de la médaille d'or de l'Athénée Louisianais, par M. Bussière Rouen.

Distribution de prix aux élèves.

Président honoraires—F. Ambrogi, consul de France; F. Larue, F. Jaubert.

Directeurs honoraires—Jean Sénac, F. J. Dreyfous, E. Pons, Geo. Damiens.

Officiers—Clément Jaubert, président; A. Dagoret, 1er vice-président; P. Bordenave, 2me vice-président; Ant. Castel, trésorier; Paul Vandemborre, secrétaire.

Directeurs — F. Surmely, W. Gomez, Prof. Alcée Fortier, F. A. Brunet, E. J. Lacoste, Oct. Garsaud, B. Simon, R. J. Garsaud, Hip. Garrot, Emile Ecuyer.

Comité de l'Ecole — Prof. Alcée Fortier, G. Damiens, C. Jaubert, F. Surmely.

AMUSEMENTS.

Orpheum Athletic Park.

Les artistes Lyriques de Boston font toujours faveur au Parc Athlétique.

La "Bohemian Girl", chef d'œuvre de Balfe, succède à Faust, l'opéra incontestablement le plus populaire de notre époque. Miss Bertha Davis y remplit le rôle de Marguerite dans lequel elle déploie de très rares qualités.

M. Veron qui est chargé de celui de Mephistophélès s'y fera applaudir jusqu'à la fin de la semaine.

Les autres rôles ont été confiés à MM. Raffael, Fredericks et Miss Leekly.

Dimanche, première apparition des Olympians dans Said Pacha, un petit chef-d'œuvre de musique légère.

WEST END.

Les Elks.

Les Elks ont eu une très heureuse inspiration quand ils sont allés s'installer au West End ; ils y obtiennent tous les soirs un succès phénoménal. Grâce à eux, la semaine actuelle est devenue la plus populaire de la saison.

On applaudit à outrance les scènes de "Gaston et Alphonse", ainsi que les exercices des "Petits soldats de plomb"

Le professeur Schoenfeld étonne les spectateurs et Miss Leah Russell les charme.

Quant à l'orchestre Brooke, il n'a jamais été autant applaudi que depuis dimanche ; ses exécutions sont irréprochables

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—William A. Lorenger à Ida E. Hall, William T. Lanuis à Florence T. Holmes, Albert H. Osborn à Leola M. Tucker, Mathew C. Hill à Pauponne Williams, Ernest Rohlfing à Bertha Brockhoeft, Joseph Sargent à Mme Silvanie Boyer, J. J. Steadham à Mme D. Boisseau, William Flair à L. H. Hollman, Sully Chabaud à Corinne P. Rodrigue, Charles Unger à Lena Faller, Charles H. Espenan à Rita Chopplin, Samuel M. Plonsky à Maud Bergman, Joseph Egana à Mamie Henriette Moreau.

NAISSANCES—Mmes J. Mammielli, une fille ; A. J. Keenan, Sr., un garçon ; H. Bonneau, une fille ; A. Schreiber, une fille ; L. Hackett, une fille ; S. Duguci, un garçon.

DÉCÈS.—Veuve Johanne Kornehli, 66 ans, 226 Newton ; W. Helmer, 11 mois, 3215 St-Thomas ; veuve Eliza R. Whittemore, 86 ans, 1535 Septième ; J. Davie, 52 ans, 720 Touro ; L. Zengel, 49 ans, Bourgogne et Port ; Mme Rosalie E. Seveignes, 78 ans, 1213 Bourbon ; Henrietta G. Heiffrich, 6 mois, 1726 rue N. Derbigny ; Ida Boncast, 11 mois, 1613 rue Ursuline ; F. Rombach, 18 mois, 912 Toledano ; R. Edwards, 10 ans, Tonti et St-Antoine ; Bettie Williams, 16 ans, Passe Christian, Miss. ; J. B. Souillard, 42 ans, Troisième et Water ; Alice Oubre, 1 an, 6340 Annonciation ; Cécile Alexis, 49 ans, 4015 Royale ; Emile Douglas, 9 mois, 636 Tupelo.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes :

Jos A. Abadie, Ed. Johnson, Joseph Grier, Marie G. Lavigne.

Joseph M. Martin vs Yazoo & Miss Valley RR. Co. — action en recouvrement de $225 sur un contrat.

Nunzio Lahanna vs Jacob Cusimano — réclamation de $137.

Demandes d'émancipation :

Julia Elizabeth Knelpp, Mabel C. Duke, Harriet S. Duffe.

Camille Jaune vs Wm Moskau, son époux—demande de divorce.

August Marchal vs Mme Marie Essmoing — Procès exécutif de $1,236.

Philip Werlein vs Janies Jamison—Réclamation de $310 sur un contrat.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :

Ella Gray, Bertha Gray, attaque à main armée ; Baptiste Charrie, meurtre ; Walter Blardone, actes de violence.

Acquittés :

John Merkle, Baptiste Nelson, Edward Connally, blessure ; F. McGuire, homicide.

Affaire abandonnée :

Lena Wilde, actes de violence.

FAITS-DIVERS

LEGISLATURE.

Baton Rouge, 26 juin.

Chambre.

La Chambre s'est réunie à 10 heures—69 membres présents. Prière par le Rev. Bennett.

Le comité du Pénitencier fait un rapport favorable sur le bill de M. Kalisk, en vue d'établir une institution pour la réforme des malfaiteurs.

BILLS PRÉSENTÉS :

Par M. Hyams établissant le District de Levées de Courtableau.

Par M. Wilson, de Tangipahoa, pour pourvoir les cours de justice de l'Etat de sténographes.

Par M. Jacobs, pour allouer la somme de $4,000 tirée du fonds dit des huîtres afin de payer les frais pour établir une ligne frontière entre la Louisiane et le Mississipi.

RAPPORTS DE COMITÉS.

Par le comité judiciaire B sur le bill de M. Wallace, relativement aux déprédations dans les terrains boisés. Rapport favorable.

Sur le bill No 75 du Sénat, réglementant les "Homestead: rapport favorable avec amendement.

Par M. Barrett, sur le bill fixant à dix le nombre des heures de travail dans les rues sur toute l'étendue de l'Etat. Favorable.

Par le même, relativement aux donations entre personnes mariées. Rejeté.

Bill du Sénat 95, en vue d'établir un privilège en faveur des avocats qui réclament leurs honoraires. Favorable.

Par M. Trezevant, pour amender la loi du dimanche et permettre aux restaurants de vendre de la bière dans leurs établissements ce jour-là.

TERRES ET LEVÉES.

Par M. Marrero, pour augmenter le nombre des membres de la commission des docks. Renvoyé au comité des affaires de ville.

L'orateur Sanders signe le bill Wilson Jim Crow.

Le bill de M. Henriques relatif à la Nouvelle Maison de Cour est adopté par la Chambre à une majorité de 78 voix contre 10, après une longue discussion : le bill déclare que l'Etat se chargera de sa propre assurance.

Sénat.

Le Sénat se réunit à 11 heures avec 30 membres présents.

M. Thorpe présente un bill pour changer la loi de "libelle" de façon à accorder un privilège aux rapports sur les procédures devant les cours de police.

Le bill de M. Marrero accordant aux femmes le droit de possession sur l'argent acquis à titre de dommages pour blessures, est définitivement adopté.

LE SUCCESSEUR DE M. CAIN.

Une pétition circule dans les deux chambres, laquelle recommande M. Ferd. Dudenhelfer comme successeur de M. Hugh Cain en qualité de collecteur de taxes du 3me district.

M. Chas D. Hauer, du 9me ward, est aussi recommandé pour la même place.

Le bill de M. Balfour transportant le domicile du Bureau de levées de Tensas, de Monroe à Rayville, est rejeté, mais M. Wilson annonce qu'il demandera la reconsidération du vote.

Le gouverneur a signé la résolution Dudenhefer établissant un comité conjoint chargé de prendre des mesures pour assurer la conservation des archives du Recorder des Hypothèques de la Nouvelle-Orléans.

Le bill de E. Frederichs, allouant $3,000 par an à l'Hôpital des Sens pour le traitement des sourds-muets et des aveugles et de ceux qui habitent l'asile des soldats.

Le bill ayant pour objet de payer le salaire des commissaires de pensions est adopté en troisième lecture.

Le sénat a rejeté, à la majorité de 19 voix contre 13, le bill Anderson, relatif aux luttes de boxe.

Autour de la Législature.

Le fameux bill Merger qui a été l'objet de tant de luttes et qui avait il y a un ou deux jours, été frappé de veto par le gouverneur à cause de l'absence d'une formalité nécessaire, vient d'être rédigé de nouveau.

Cette fois-ci rien n'y manque; il sera soumis dès demain à l'assemblée générale et voté à une énorme majorité. Il aura subi un léger retard, voilà tout.

L'insanité fait ici en Louisiane et dans d'autres régions de l'Union des progrès véritablement alarmants. Il est temps d'arrêter le pays sur cette pente dangereuse.

Le Dr Hays, qui dirige l'asile des aliénés, a fait à ce sujet deux ou trois déclarations qu'il est utile de relever.

Il faut interdire autant que possible les mariages entre personnes susceptibles d'être atteintes d'aliénation mentale et chez lesquelles cette maladie est héréditaire. Il faut surtout déclarer la guerre à l'usage de certaines liqueurs qui sont de véritables poisons. Il y a là quelque chose de sérieux à faire. Il faut, comme le dit le Dr. Hays, interdire les ménages entre cousins germains et l'usage des boissons alcooliques, cause de tant de maux parmi nous.

Quoi que l'on en dise, le dossier de notre législature commence à s'alléger. Les bills deviennent de moins en moins nombreux et la session aura fait, cette fois, d'assez bonne besogne. Il n'y a plus guères à régler que des affaires de second ordre

La législature vient, entr'autres choses, de voter le bill de M. Frederichs qui alloue $100,000 pour l'exposition de St-Louis. Cette somme va permettre à la Louisiane d'exposer ses produits les plus précieux.

Il y a aussi le bill Polk qui établit un asile d'aliénés à Alexandrie ; le bill Charbonnet qui établit des patrouilles pour éteindre les incendies aussitôt qu'ils se déclarent ; le bill Ware qui pourvoit au salaire du Commissaire du Travail ; celui de M. Trezevant, établissant un estimateur pour le nouveau district congressionnel.

Plusieurs projets ont encore été adoptés durant la dernière séance du soir par la Chambre.

Par M. Powell, pour accorder 5 cents par mille et $2 par jour aux membres des bureaux des écoles qui assistent aux réunions de ces bureaux ;

Par M. Dougherty, pour prévenir la destruction des poissons ;

Par M. Trezevant, pour établir une commission des huîtres, et bien d'autres bills encore.

C'est du travail tout cela et l'on ne peut assez féliciter notre législature de ses utiles travaux.

MEURTRE.

Le 23 juin, Baptiste Cheirre, couleur, qui demeure rue Derbigny, entre les rues Conti et St-Louis, a eu une rixe avec George Hall. L'officier de police Robert Pollock est intervenu et a arrêté Cheirre qui avait gravement blessé et coupé Hall.

Transporté à l'hôpital, ce dernier y est mort, après qu'on eût fait le premier affidavit.—Traduit en cour criminelle pour meurtre par le second, Cheirre a plaidé la non culpabilité ; mais il a été écroué, sans être admis à réclamer le bénéfice d'une caution.

Tentative de suicide.

A deux heures hier matin, Lizzie Russell, une jeune femme de 19 ans, a attenté à ses jours en sa demeure, rue Conti, près Marais, en absorbant une dose de laudanum. Elle a été promptement secourue.

Testament validé.

Le testament olographe de feu Henry James Arthur Isnard a été validé hier à la cour civile de district par le juge J. B. Sommerville. Les dispositions du défunt sont les suivantes :

Moi, Henry James Arthur Isnard, sain d'esprit et de corps, écris ici mes dernières volontés et mon testament, par lequel je révoque toutes les dispositions antérieures que je pourrais avoir faites.

Je lègue les sommes suivantes: $500 à l'hôpital de charité; $500 à l'infirmerie Touro, à titre d'hommage à mon ami M. Isidore Newman Sr. A titre de bon souvenir de ma part, je lègue à ma nièce Emma Beltran $1,000. Je laisse à ma nièce Léonise Beltran $1,000, et je lui lègue aussi tout ce qui est contenu dans ma résidence, comme meubles, linge de maison, vêtements, bijoux, argenterie, etc., sans aucune exception. Je désire qu'il n'en soit point fait d'inventaire et que ma nièce Léonise Beltran possède tout ce que je lui ai légué dans ma maison. Je lègue à mon filleul, Arthur Daussat, ma montre d'or, sa chaîne et le médaillon qui y est attaché ; et à Chas J. Théard, mes boutons de manchettes en diamants, montés sur or.

J'institue mon ami Chas J. Théard mon exécuteur testamentaire, sans qu'il soit tenu à fournir caution, l'autorisant à solder mes dettes légales, telles que la note du médecin, les dépenses qu'occasionneront mes funérailles, mes médicaments, etc. Après que tout cela sera réglé, je lègue le reste de ma fortune à Chas J. Théard.

Je désire que ma nièce Léonise Beltran prenne soin de mes tombes, dont l'une est située au coin des Saint-Louis et Claiborne, et l'autre, dans le Vieux Cimetière, sur la rue Bassin, entre les rues Saint-Louis et Conti : c'est là que je veux reposer. Je lègue à ma nièce Léonise Beltran $500 pour cet entretien.

Je lègue à ma vieille blanchisseuse, Julienne, une somme de $100 à titre de souvenir.

Ce testament a été fait, écrit et daté par moi, le 21 avril 1902.

Signé : ARTHUR ISNARD.

Batus et pas contents.

Un négrillon d'humeur batailleuse, nommé Walter Blardone, a été traduit hier matin à la seconde cour criminelle de cité. Ce pygmée a récolté quatre accusations qui l'ont amené devant le juge. 1o. un autre petit bonhomme blanc de sa taille, Emile Léal, est un témoin battu et pas content, qui a eu le dessus dans une bataille où ces marmots se sont escrimés très sérieusement le 24 juin. 2o. A cette même date, Michel Sansovich, demeurant 531 rue Décatur, accuse le petit nègre de l'avoir frappé et attaqué chez lui ; 3. Un autre bambin Phil Lartigue, qui demeure 1301 rue Dumaine, accuse Biardone de l'avoir attaqué et battu le 24 juin, à la même heure où l'on prétend que les deux batailles ont eu lieu, coin des rues de Chartres et de la Douane ; 4. Jno E. Stoes, 606 rue St Pierre, fait un récit semblable comme heure et comme cause.

Le petit bonhomme, dit-on, a été poussé et excité par une foule de gamins blancs, dont l'un a été frappé alors que l'enfant se défendait contre lui.

L'accusé a été mis sous $250 de caution pour chacune des quatre accusations portées contre lui.

Suicide.

C'est décidément la morphine qui a causé la mort rapide de M. John Clegg Frere, lundi dernier, dans la maison de Mme C. W. Hamilton. M. Metz, chimiste du laboratoire municipal, a examiné l'estomac du défunt, que lui avait envoyé le coroner Richard; un grain de morphine a été trouvé, et d'autres traces de cette drogue existent.

Le suicidé devait en avoir absorbé une très forte dose, mais on ne peut la déterminer exactement.

Il avait une bonne place ; il était bien apparenté et rien ne justifie son acte de désespoir. Si ce n'est son caractère triste, rien ne pouvait faire supposer un projet de cette nature, rien de ce qu'on sait de lui et de son entourage ne peut motiver un acte semblable.

Le corps a été envoyé à la famille, à Franklin, où a eu lieu l'inhumation. Triste coïncidence, le frère du défunt s'est aussi suicidé, il y a un an !

Ces jeunes gens étaient les neveux du juge Clegg, qui habite la Nouvelle-Orléans.

Noyé.

En se baignant dans le nouveau bassin, à l'intersection de la rue Freret, hier après-midi, James Spence, un gamin de couleur demeurant rue Melpomène près Liberté, s'est accidentellement noyé.

DECES.

TAQUINO—Décédée jeudi, le 26 juin à 8 10 heures p. m., ALINE DROUET, femme de feu Hubert Taquino, âgée de 43 ans, native de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Taquino, Drouet et Legier sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu le vendredi, 27 juin 1902, à 5:30 heures p. m., de sa dernière résidence, No 1813 rue St Philippe, entre Derbigny et Roman.

Enterrement au cimetière St Louis No 2.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

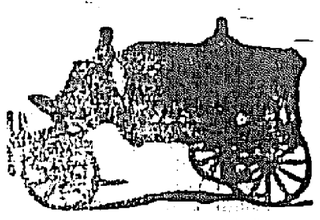

Enoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1048.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED,

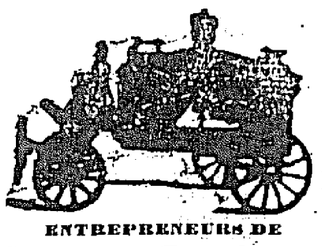

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 252.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts.

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept 1901—1an

AVIS DE DIVIDENDE.

LA NOUVELLE-ORLEANS, 25 juin 1902.—A la réunion du bureau des directeurs de la Banque Nationale Germania tenue aujourd'hui un dividende de TROIS DOLLARS par action a été déclaré sur les bénéfices des six derniers mois, payable sur demande à partir du 1er juillet 1902.

F. DIETZE, Caissier.

26 juin—1 sem

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Hommes pour apprendre le métier de barbier; huit semaines vous procure une position de $15. Les outils sont donnés à chaque élève. Les salaires et expériences dans les boutiques les gagnent. Emplois garantis, diplômes accordés. Renseignements par la Poste gratis. Moler Barber College, 128 rue Carondelet. 22 juin—6f

AMUSEMENTS.

WEST END, CE SOIR ET toute la semaine

SEMAINE DES ELKS.

Un programme monstre

Conjointement avec

BROOKE et son Famous Orchestre de Marine de Chicago

LEAH RUSSELL,

La Soubrette Yiddish.

LE ROY et LA VANION,

European Comedy Bar Act.

VITAGRAPHE ET AUTRES ATTRACTIONS

Sièges Réservés en vente au Magasin de Musique de Modine, 914 Canal, et au Département de Détail de A. Baldwin et Cie., Ltd., coin des rues Camp et Commune.

24 juin—3f

Orpheum Athletic Park!!

Dernière semaine du fameux

BOSTON LYRIC OPERA CO.!!

CE SOIR! GRANDE PRODUCTION DE

"FAUST."

Entrée Générale—15 ; sièges réservés 10, 15 et 20. En vente chez Clark, 624 rue du Canal.

La semaine prochaine !! —OLYMPIA OPERA CO., dans "SAID PASHA" et "OLIVETTE." 22 juin—6f

F. P. A. CO., Ltd.

Excursion quotidienne sur le Fleuve.

Le steamer

CHALMETTE

quitte tous les soirs le quai de la rue du Canal à 7:30 heures ; retour à 10:30 p. m. Excursions le dimanche de 9 heures a. m. à 2 heures p. m. ; le soir de 7:30 heures p. m. à 10:30 heures p. m.

PRIX POUR ALLER ET RETOUR 25c.

Rafraîchissements aux prix de la ville. Bonne musique et danses.

11 juin—11 au 1er sept

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA.

Commençant le 17 avril 1902.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées :

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE., Agents.

No 323 rue Carondelet, coin Union.

14 avril—

AVIS SPECIAUX.

IMPORTER'S BONDED WAREHOUSE Co., Coin des rues Conti et Peters.—Nouvelle-Orléans, le 25 juin 1902.—L'élection annuelle des cinq directeurs de cette compagnie qui devront servir jusqu'au second lundi de juillet 1903 aura lieu au bureau de la compagnie, LUNDI le 7 juillet 1902, entre midi et une heure P. M.

J. C. TRÉMOULET, secrétaire.

26 juin—10 f

LA COMMISSION DU DRAINAGE DE LA NOUVELLE ORLEANS, Chambres 20, 21 Hôtel de Ville.

Nouvelle-Orléans, Lne, le 15 juin 1902.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, jusqu'à LUNDI, le 14 juillet 1902, à midi, pour fournir un approvisionnement de charbon pour une période de six (6) mois, aux différentes machines du drainage, en conformité avec les spécifications enregistrées dans le bureau de la Commission.

Le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions est réservé.

R. M. WALMSLEY, Président.

IRWIN JAMISON, Secrétaire.

15 juin—30 f

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet. Nouvelle-Orléans, le 11 juin 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 8 juillet 1902, le 7:30 heures P. M., pour le travail et le matériel nécessaire pour la construction complète d'un quai, sur la façade du fleuve, entre les rues Race et Richard, devant être construit comme quai de la rue Orange, en conformité avec les plans et spécifications enregistrés. Le bureau se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions. Un chèque certifié pour la somme de mille dollars devra accompagner chaque soumission de façon à garantir la signature du contrat si la soumission est acceptée. Les spécifications, plans et formes en blanc de la soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman & Maledon, ingénieurs, 319 rue Carondelet. Les soumissions devront être endossées "soumissions pour la construction du quai de la rue Orange" et devront être adressées au Président de la Commission du Port. Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à la dite date et heure ci-dessus.

HUGH McGLOSKEY, Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans.

12 juin—12 au 8 juillet inc

enfin dans l'intérieur d'habitude si paisible de l'ex-fabricant de margarine, dormait d'un sommeil plus ou moins agité, mais enfin dormait.

IX

Madame la vicomtesse de Tillière se retrouvait ce soir là, après le dîner, dans le salon, en face de son beau père.

On prenait le thé.

—Je me coucherai à dix heures, avait déclaré ce dernier, qui d'habitude, ainsi que les gens qui ont peu de sommeil, se mettait au lit le plus tard possible ; je me ressens de ma nuit de fête.

—Moi pas, répondit la première.... J'ai dormi comme une souche, jusqu'à onze heures du matin et.... et je serais prête à retourner au bal.

—Toujours vingt ans ! articula le comte avec un sourire sardonique.

—Toujours ! répéta-t-elle.

Il y eut un silence.

A la place du thé, le vieillard prenait du tilleul.

La vicomtesse le lui versa et le lui sucra.

Lorsqu'il la laissait prendre ces menus soins, c'est qu'il n'était pas de très mauvaise humeur, ou tenaillé par ses douleurs nerveuses, ou irrité jusqu'à l'acuité par les souvenirs du passé.

Et cependant le ton n'indiquait à sa bru rien de bon.

Coup sur-coup, la jeune femme but deux tasses d'un thé parfumé qu'elle faisait elle-même sur la table, à l'aide d'une bouilloire d'argent, et qu'elle accompagnait de gâteaux, très gourmande de son naturel, et possédant comme ceux en général, qui ne s'arrêtent dans l'existence ans jamais aucun surmenage, qu'à ce qu'elle a de bon, l'estomac le plus complaisant qu'on pût rencontrer.

Son beau-père avait fini sa tasse de tilleul.

Il consulta sa montre.

—Dix heures moins le quart.. Nous avons le temps de causer.

—Certes, fit-elle, assez agitée au fond, et plaidant de suite le faux, pour savoir le vrai; mais je pense que vous n'allez pas vous remettre à plaider la cause de monsieur Morissot.

—Et vous avez raison.... Plaider sa cause serait lui en vouloir, au pauvre diable ! Il m'a paru un honnête garçon pas blasé.... pas assez pour vous.

—Comment ! pas assez pour moi ?

—Certes, un naïf au fond, que vous rendriez très malheureux.

—Un jaloux, qui me ferait mener une existence infernale.

—Passons, ce n'est pas de lui que je veux vous entretenir.

—De qui ?

Elle tapotait sur un livre, posé à côté du plateau à thé, avec le coupe-papier qu'elle venait d'en tirer.

La vicomtesse se demandait si elle garderait assez d'empire sur elle pour tenir tête, au cours de la discussion qu'elle prévoyait, à cet homme terrible.

Lui, commença, sérieux et calme :

—Vous souvient il, madame, des regards que nous échangeâmes, durant la soirée des Truchon, pendant que cette jeune élève du Conservatoire, qui porte au programme le nom de Mireille Hastier, chantait.... et chaque fois, surtout, qu'elle avait fini de chanter.

—Mais oui, monsieur, je m'en souviens.

—Ce qui m'étonne alors, c'est que vous n'ayez pas encore suscité entre nous, l'entretien que je suscite en ce moment.

—J'attendais votre impression .... Je voulais voir si elle viendrait corroborer la mienne.

—Quelle est la vôtre ?

—Ce prénom de Mireille m'a passablement frappée.

—Ensuite ?

—Le docteur Morissot, justement, qui n'a pas bougé de derrière mon fauteuil, a prétendu qu'elle me ressemblait.

—Et cette appréciation n'a pas été, pour vous, un sujet d'émotion.

—Pardon, à ce point que je suis descendue chez votre propriétaire, tandis que vous reposiez, après la visite du docteur Pavinia.

—Quoi faire ? chez mon propriétaire ?

—Lui demander des renseignements sur cette jeune fille.

—Il vous les a donnés ?

—Il m'a purement et simplement dit qu'elle s'appelait Mireille Bonenfant, et était la fille de ses concierges.

—Il vous a dit la vérité.

—Vous la connaissiez ?

—Depuis que j'ai loué ici.

Madame de Tillière leva les bras au plafond, les laissant retomber en frappant des deux mains sur ses genoux.

—Et vous n'avez pas parlé, monsieur, vous n'avez rien dit ?

Il reprit sa parole mordante, son visage sarcastique.

—J'attendais que la voix du sang parlât chez vous.

—Mais pour que la voix du sang parlât chez moi, il fallait.. que je la rencontrasse, cette enfant.... que je fusse sûre.....

—Inutile que vous fussiez sûre....

"Vous deviez fatalement, puisque vous recherchez un enfant que vous avez toujours adoré, — ce sont vos paroles, — vous sentir au moins une ombre d'émotion quand le hasard le plaçait devant vous.

—Quand le hasard le plaçait .... Voyons.... ces Bonenfant d'en bas, seraient-ils.... mes Bonenfant à moi ?

—Oui, madame.

—Alors, cette petite.....

—Est l'enfant adorée, vers laquelle, aussitôt la révélation de mon propriétaire, vous eussiez dû voler.

Mireille Jourdain se renversa dans son fauteuil, les mains sur les yeux.

—Ma fille.... ma pauvre.... ma pauvre enfant !

Le comte fixa sur elle son regard le plus implacable, le plus aigu.

Et il articula :

—Comédienne !

La vicomtesse Mireille de Tillière, dans la même posture, répétait :

—Ma fille ! mon enfant !

—Comédienne ! fit encore son implacable beau-père.

Elle sauta sur son siège en arrachant d'un grand geste ses mains de son visage.

—Monsieur ! monsieur ! de quel droit cette épithète ? Savez vous....

—Je sais que vous manquez du tact le plus élémentaire, en vous livrant à des singeries qui ne tromperaient personne.... et moi moins que tout autre....

—Monsieur ! monsieur !

—Assez ! laissez-moi la parole, vous la prendrez quand je me tairai....

"Il y a plusieurs heures que vous apprenez que cette jeune fille qui vous ressemble, ne s'appelle pas Mireille Hastier, mais Mireille-Bonenfant.... et alors que vous pleuriez cette enfant perdue que vous n'avez jamais connue, où à peu près, alors que vous criiez à tous les échos, ce nom de Bonenfant, sans que les échos vous aient répondu, vous demeurez, au moment où, par le plus grand des hasards, ils perdent leur mutisme, dans cette jolie indifférence qui vous a fait passer cette soirée avec moi, sans l'ombre d'une agitation, encore moins d'une allusion, à une découverte après laquelle soit-il dit, je le répète, vous aspiriez.

Madame de Tillière, durant ce speech, prononcé du ton incisif qu'elle connaissait, et qui, en cet instant, prenait des sifflements de lanière, appelait à son aide toutes les ressources que pouvait concentrer sa cervelle d'oiseau.

Elle avait sonné l'heure critique, l'heure qui marquerait, qui sait, la ruine de toutes ses espérances.

Elle se sentait prise entre les griffes redoutées qui se referment et ne lâchent plus.

La conscience complète de sa sottise lui vint elle.

Mesura-t-elle l'immensité des inepties commises ?.....

Elle eut comme une défaillance, une peur.

S'appuyant des deux coudes sur la table, où les tasses restaient vides, elle cacha encore, cette fois avec un frémissement qui n'était pas feint, sa figure dans ses mains.

A son front perlaient de vraies gouttes de sueur.

Comment allait-elle se tirer de là ?

Sa subtilité féminine, toute de ruse, la sortit pour l'instant, du moins elle le crut, du mauvais pas où elle venait de s'enfoncer.

Le comte se taisant, elle laissa encore retomber ses mains.

L'émotion très violente qui la bouleversait, quoique d'une autre nature que celle qu'elle voulait laisser paraître, voilait ses traits mobiles d'une gravité sur laquelle tout autre que son sceptique interlocuteur eût pu se méprendre.

D'une voix que gonflait un sanglot refoulé, elle dit :

—Si je vous avoue que ces renseignements, obtenus ce soir, m'ont laissée froide, vous me répéterez, sous une forme ou sous une autre, que je n'ai ni cœur, ni entrailles.

A continuer.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS CAPITAL par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander "Mrs. Winslow's Soothing Syrup," et de ne prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille.